



« Ensemble, pour une fédé forte et ouverte »

Projet de Développement Fédéral pour la nouvelle olympiade 2021-2024

Retrouvez le projet complet sur notre site électoral : www.ffessm2021.fr

Contact : ffessm2021@gmail.com Facebook : Ffessm2021

Mesdames, Messieurs, Chers membres de la communauté fédérale.

Ce projet de développement correspond au PSF (plan sportif fédéral) pour la nouvelle olympiade, il est construit dans le respect des valeurs fédérales, en replaçant les clubs (Associations et Sca) au centre de nos préoccupations, à travers six axes politiques. Il s'agit pour chaque axe, d'objectifs stratégiques sur les rôles fondamentaux de notre fédération et de déclinaison en actions opérationnelles. Avec des maîtres mots comme « ouverture, écoute, équité, respect ».

Notre équipe est basée sur les principes de co-construire et de fédérer, avec en priorité la ferme volonté de rénover la gouvernance fédérale telle qu'elle est actuellement. C'est un engagement avec cette équipe, avec un choix en toutes circonstances du bien commun et de la transparence des décisions prises. La légitimité de notre Fédération réside surtout dans les clubs qui nous constituent, avant -même d'être issue de la délégation de l'Etat.

Faire face aux conséquences de la crise due à la Covid-19 sera un enjeu en début d'olympiade, pour un redémarrage rapide et un nouvel essor de nos diverses activités subaquatiques et de nos structures dans un monde concurrentiel. Notre ambition vise à cadrer des objectifs pragmatiques, déclinables pour nos Organes Déconcentrés, nos Clubs au travers d'actions concrètes à court, moyen ou long terme.

Notre équipe candidate nationale, que j'ai l'honneur de présider, comprend des femmes et des hommes issus de tous les territoires, respectueux du bien commun, fortement impliqués dans la vie fédérale, engagés dans nos diverses disciplines et actifs au sein de leurs départements, de leurs régions et à l'échelle nationale. Elle a enrichi en collégialité au fur et à mesure ce projet collectif, en adéquation avec les problématiques et réalités du terrain pour une Fédé forte et ouverte. Une démarche basée sur les constats d'aujourd'hui et les enjeux de demain.

Pour l'équipe : **Frédéric DI MEGLIO**

Avec par ordre alphabétique des prénoms : **Bernard SCHITTLY** (Grand Est), **Camille HEITZ** (Sud PACA), **Catherine BURTHÉRET** (AURA), **Catherine CHEREL** (Hauts de France), **Chantal MARGOUET** (Corse), **Corinne HAMERS** (Île de France), **Cyrian BOISFARD** (Bourgogne-FrancheComté), **Emmanuel CHANAL** (Île de France), **Emmanuel SERVAL** (Occitanie), **Isabelle LARVOIRE** (Nlle Aquitaine), **Jean Lou FERRETTI** (Sud PACA), **Jo LECORGUILLE** (BPL), **Laurent RAISIN-DADRE** (AURA), **Patrick DUMAS** (Occitanie), **Michel LAMBINET** (Grand Est), **Nathalie PERON** (BPL), **Odile BOUVET** (Normandie), **Pascale MIGNON** (Grand Est), **Valérie FELIX-BUISSÉZ** (Centre), **Vincent MARAN** (AURA), **Yvon ROPERT** (BPL).

Six AXES POLITIQUES : *Agir ensemble, pour une fédé forte et ouverte*

- 1/ Adaptation d'une nouvelle gouvernance fédérale aux enjeux de la société
- 2/ Des activités subaquatiques pour tous : Sport pour tous, sport de nature, sport santé, protection du pratiquant.
- 3/ Développement des disciplines sportives compétitives et du Haut Niveau
- 4/ Pratiques éco-responsables et Développement durable dans ses 3 volets
- 5/ Valorisation de nos Clubs : Bénévoles, Professionnalisation, Stratégie piscines
- 6/ Communication en prise avec nos réalités





Axe 1 : RENOVATION, Nouvelle gouvernance fédérale adaptée aux enjeux de la société :

Notre gestion fédérale a besoin d'une rénovation. C'est le sens même de la nouvelle gouvernance partagée du sport instaurée par l'Etat. Comme le rappelle notre Ministère : les fédérations ont besoin d'évoluer et de se transformer.

Pour mieux comprendre les préoccupations de nos licenciés et de nos clubs (Associations et Sca), place ainsi à une meilleure intégration des corps intermédiaires souvent négligés dans notre FFESSM qui sont les Organes Déconcentrés : sortir d'une verticalité exclusive descendante et centralisatrice à l'excès par une gouvernance politique fédérale en cohésion avec le monde d'aujourd'hui, faire participer les acteurs fédéraux à un certain nombre de décisions. Notre Fédération a besoin de retrouver le sens du mot « fédérer » et ce temps est venu. Relier, c'est organiser le vivre ensemble et l'agir ensemble. Nous devons penser complémentarité, coopération et efficience. C'est le sens même du PSF (plan sportif fédéral) que doit porter notre Fédération pour répondre au défi de « mieux faire ensemble ».

- **Le Licencié et les clubs :**
 - C'est le renouvellement et de nouvelles prises de licences qui conditionnent l'avenir de toute fédération. Respecter, écouter, expliquer et toujours le mot : fédérer, fédérer à tous les niveaux.
 - Sensibiliser et soutenir les présidents de clubs dans leur rôle. Les présidents et responsables de nos structures ont une fonction d'influenceur, assurant ainsi le développement de leurs structures.
 - Apporter une communication dédiée et ciblée, directement aux licencié(e)s et aux encadrant(e)s avec de nouveaux outils médias. C'est bien le licencié qui choisit une activité, qui la pratique et qui va s'engager plus tard comme moniteur ou formateur de pratiquant, juge ou arbitre et contribuer ainsi au fonctionnement de la fédération.
- **Commissions nationales :**
 - Redonner vraiment confiance à ces dernières dont certaines se sont trouvées mises en veilleuse.
 - Installer un vrai contrat de sincérité, renouer et redynamiser ces forces vives que sont toutes nos commissions.
 - Les responsabiliser et les traiter avec équité en définissant un canevas leur permettant d'exercer leur créativité et de travailler en transversalité entre elles.
 - Etre ainsi dans l'accompagnement en évitant le sentiment de n'apparaître que dans la surveillance.
 - Favoriser la modernisation des formations et des enseignements avec l'apprentissage en ligne et avec des outils de pédagogie numérique (tutoriels, vidéos de présentation).
- **OD (Régions et Codeps) :**
 - Ecouter les attentes, avec un vrai Conseil des Régions réhabilité, un élu du CDN sera affecté à cette mission. Un Conseil des régions actif une fois par an au minimum.
 - Intégrer la force de proposition des OD pour mieux coller à la réalité de terrain. Forum des Codeps, 2 fois par olympiade.
 - Mieux soutenir les initiatives locorégionales et les mettre en avant. Nos Codeps sont les chevilles ouvrières du maillage territorial vers nos membres.
 - Valoriser les mutualisations, le regroupement d'actions et de projets de plusieurs clubs à travers leur Codep (lequel est l'interlocuteur naturel du réseau fédéral).
 - Inciter à cette co-construction entre CODEP et clubs (en terme Jeunesse et Sports, on parle de clubs référents ou fédérateurs qui peuvent être « labélisés » pour porter des actions du CODEP).
- **Missions transversales :**
 - Repenser certaines actions de la fédération qui dépassent la compétence et les prérogatives des commissions par leurs périmètres de plus en plus « transversaux ». Il s'agit en particulier des Jeunes, des activités scolaires et périscolaires, du Handisub, de la Randonnée subaquatique, du Sport Santé. Mais aussi du Sponsoring et de la Réglementation.
 - Un chargé de mission bénévole ou conseiller pour chaque domaine autonomisé, si besoin entouré d'une équipe, sous la tutelle du comité directeur national, aura pour responsabilité de gérer cette mission.
- **Bases Fédérales :**
 - Développer une politique cohérente vis-à-vis de nos bases fédérales. Les valoriser dans nos médias, ce sont les têtes de pont des régions et de la Fédération, laquelle doit être lisible dans les bases fédérales.
 - Créer du lien entre les bases. Faire mieux connaître le réseau des bases fédérales aux licenciés.
 - Inciter les clubs et nos O.D à utiliser les Bases fédérales et à y organiser un maximum de stages, de formations toutes disciplines.
- **Siège national fédéral :**
 - Aborder le management des personnels du siège national, avec la volonté de relations apaisées suite aux tensions majeures induites par les aléas de la réforme informatique.
 - Les présenter aux clubs et licenciés, faire aussi connaître leurs missions à travers notre revue Subaqua, notre site web.





- **Comité Directeur National :**
 - Adapter son mode de fonctionnement figé depuis longtemps, interactions et échanges pour de vrais débats sur les sujets sensibles et les grandes orientations.
 - Envoyer les documents sur les dossiers en amont du CDN afin de permettre une vraie lecture pour de vrais échanges
 - Amener les commissions à faire parvenir les rapports plus tôt.
 - Diffuser en amont aux Comités Régionaux les documents des commissions nationales afin de les associer aux échanges.
 - Développer la visio-conférence, en particulier avec les Commissions ; voire échanger rapidement avec le CDN si besoin.
 - Rendre enfin attractive pour nos AG nationales, la présentation du bilan financier et des comptes par le Trésorier Général avec mise en avant des vrais enjeux, des vrais choix et des moyens utilisés.
 - Simplifier les mandats pour nos AG fédérales nationales, en laissant libre le président de Club ou le gérant de Sca dans la désignation de son représentant.
 - Développer le vote électronique pour tous les rapports et vote d'AG nationale élective, tout en favorisant les échanges nécessaires (forum...).
- **Limitation des mandats :**
 - Deux mandats au même poste dans notre organe national de direction en ce qui concerne le Président, mais aussi éventuellement pour le Président adjoint, le Trésorier général, le Secrétaire général.
 - Avec un engagement officiel de l'application immédiate à cette olympiade de cette règle pour le Président. Cela devrait aller dans le sens de la loi Sport et Société qui doit s'articuler autour de trois grands thèmes (développer les moyens du sport dans les territoires, améliorer la gouvernance du sport, renouveler ses modèles de financement).
- **Implication davantage de l'Outre-Mer :**
 - Mieux interagir avec nos territoires ultramarins. Le développement de la visio-conférence en CDN permet cette participation plus régulière.
 - Trouver avec eux des solutions adaptées à leurs problématiques et propres à leurs particularités de pratiques et de territoires, les soutenir dans cette démarche. En particulier, instauration d'une licence adaptée.
 - Aménager ainsi une véritable politique novatrice pour l'Outre-Mer.
- **Relations avec l'Etat :**
 - Soutenir les actions « Espaces-Sites et Itinéraires » (CESI) des sports de nature, en particulier pour les départements non littoraux.
 - Poursuivre les relations étroites avec notre Ministère chargé des Sports, l'ANS et le CNOSF.
 - Alimenter et faire connaître nos équipes de France sur les pages « Esprit Bleu » du site du CNOSF.
 - Participer à assouplir avec les syndicats représentatifs la surréglementation concernant la plongée.
 - Obtenir une représentation systématique officielle de la FFESSM sur les jurys permanents des Diplômes d'Etat (BE, DE, DESJEPS).
 - Entretenir et renforcer les relations avec le Ministère de la Transition Ecologique.
 - En instaurer maintenant avec le Ministère de la Mer recréé en juillet 2020 et de plein exercice (lequel est en charge de la politique de développement des sports maritimes).
 - Poursuivre les bonnes relations existantes avec les Préfectures Maritimes.
 - Poursuivre nos présences territoriales actives dans les Conseils Maritimes de Façade.
 - Être lisible et visible en participant activement auprès des services de l'Etat et auprès des collectivités territoriales.
- **Rapports à l'international :**
 - Recréer des relations avec la CMAS Europe (stoppées depuis 2014).
 - Poursuivre notre implication forte au sein de la CMAS Monde et élargir nos relations internationales francophones. Vu son niveau d'expertise, il sera proposé au Président sortant de la FFESSM la mission de développer ces domaines, de même que celui des territoires d'Outre-Mer.





Axe 2 : SPORT POUR TOUS : sport loisir, sport de nature, sport santé, protection du pratiquant.

- Le sport est un bien commun pour l'épanouissement sans distinction de toutes les personnes, de tous les territoires et à tous les âges de la vie.

- Le sport est un service public pour l'organisation des compétitions et de la sécurité des pratiques, c'est le sens même de la délégation. Nos projets de développement doivent porter sur toute la communauté de nos activités subaquatiques.

- Le sport est un enjeu sociétal majeur : santé, intégration, éducation, citoyenneté, lien social, mixité, valeurs économiques. Poursuivre la féminisation des cadres, développer auprès des jeunes les valeurs du mouvement sportif (éthique et citoyenneté), aider l'accès pour certains territoires défavorisés (QPV, ZRR), lutter contre la sédentarité des enfants aux séniors.

○ **Changer de modèle grâce au sport santé :**

- Changer de paradigme (courant de pensée) pour nos activités subaquatiques. Passer d'une vision d'activités à risques, à la médiatisation des bienfaits des sports subaquatiques. Des études prouvent cet apport très positif. Impliquer notre commission médicale et de prévention dans ces travaux.
- Les sports subaquatiques sécurisés et l'activité physique correspondante, participent à l'augmentation de l'espérance de vie, l'amélioration du bien-être et de l'autonomie, en favorisant la mémoire, le moral, l'intégration sociale, la mobilité, la relaxation ... Exemple du bénéfice de la plongée sur le syndrome de stress post traumatique.
- Médiatiser sur ce bien-être et cet effet relaxant dans notre société actuelle, c'est un atout considérable. La santé et la détente sont les principaux motifs de la pratique sportive (chiffres clés du sport 2020).
- Développer davantage, dans ce cadre du sport sur ordonnance, la formation fédérale existante des moniteurs et entraîneurs afin de créer une dynamique ascendante au niveau des régions. C'est une priorité pour l'Etat et les Institutions, que cela en soit une pour notre FFESSM.
- Inciter les clubs à mieux adhérer à ce projet.
- Déployer l'offre « palmez vers sa santé » sur l'ensemble des territoires, en la faisant connaître auprès des décideurs locaux et des organismes de santé. Médiatiser le carnet de suivi Sport Santé de nos activités subaquatiques.
- Créer un Hors-Série Subaqua Sport Santé et activités subaquatiques, pour répondre à la demande de nouveaux pratiquants et à la politique prioritaire de l'Etat. Communiquer sur les actions bien-être et santé dans nos activités.

○ **Avancer en matière « d'aisance aquatique » :**

- C'est un enjeu citoyen de société sur la prise en charge des enfants, mis en avant par le Ministère chargé des Sports. Enjeu dans lequel nous avons des difficultés à nous intégrer.
- Gérer avec notre DTN, les possibilités d'incorporer pour nos diplômes fédéraux la validation du test d'aisance aquatique.

○ **Créer du lien avec l'Education Nationale :**

- Développer de manière transverse pour les activités scolaires et péri-scolaires, les activités proposées par la Fédération et impliquant nos commissions dont le Sauv'Nage pour la prévention de la noyade, la randonnée subaquatique, les activités plongée et les activités de connaissance du milieu marin... ceci dans le cadre d'un accompagnement éducatif périscolaire par exemple qui est une activité subventionnée dans le cadre de l'ANS et co-finançable dans le cadre scolaire.
- Poursuivre notre partenariat avec l'UNSS (union national du sport scolaire) pour un développement des sports subaquatiques pendant ces créneaux pour les élèves de collèges et lycées.
- Poursuivre notre implication dans le CIAA (conseil interfédéral d'activités aquatiques), avec une reconnaissance de nos diplômes fédéraux et d'état pour le dispositif devenu unique du « savoir-nager sécuritaire » avec l'Education Nationale (passant du concept d'un savoir nager à celui d'un savoir se sauver), dispositif interministériel.

○ **Restructurer le Handisub :**

- Réorganiser réellement de façon transversale la pratique du Handisub, non plus intégrée exclusivement au sein de la commission technique mais de façon vraiment autonome pour en faciliter l'accès vers nos autres disciplines. Cela fonctionne ainsi dans certaines régions.
- Attribuer un budget propre au Handisub.
- Promouvoir l'accès aux cursus standards pour certains plongeurs en situation de handicap en fonction des aptitudes réelles des plongeurs.

○ **Aider à la protection du pratiquant :**

- Créer un observatoire « incidents et accidents » pour la plongée, anonymisé. Y inclure toutes les activités FFESSM. Banaliser ces déclarations qui permettront de faire évoluer nos formations et de renforcer la sécurité dans nos activités.
- Mettre en place une cellule d'analyse. Système de recueil national des incidents de plongée, plateforme qui rend compte de tous les événements qui auraient pu déboucher sur un accident, pour les analyser, les commenter en recherchant les causes et les enchaînements afin d'en tirer les enseignements. Ce retour d'expérience (REX) est une démarche qui existe déjà dans certaines régions.
- Générer un recensement de l'accidentologie plongée loisir, d'autant que cela est demandé par le Ministère des sports, mais à ce jour occulté par notre Fédération. En plongée, ce type de recensement n'existe plus depuis 2011. Cet état des lieux est développé par contre depuis plusieurs années en particulier par les sports de montagnes.
- Sensibiliser sur les mesures préventives permettant d'éviter au mieux de nouveaux accidents de ce type.



Axe 3 : SPORT DE COMPETITION : Haut niveau, disciplines sportives compétitives.

Nos commissions sportives nous ancrent dans notre Ministère chargé des Sports, notre DTN en est la charnière indispensable. Nous devons continuer à progresser dans les politiques de perfectionnement, de préparation physique et mentale axées sur la performance pour ce domaine de la compétition en piscine ou en milieu naturel. Notre Fédération est riche de 8 disciplines compétitives structurées à l'international dont une reconnue de haut-niveau. La réussite de nos meilleurs athlètes participe à la reconnaissance de notre Fédération par l'Etat. Cette identification bénéficie à l'ensemble de nos pratiques dont le sport loisir.

- **Haut Niveau Ministériel : Nage avec Palmes.**
 - Poursuivre la détection et la performance sportives selon le Plan de Performance Fédérale du DTN. Le sport de haut-niveau est au cœur de la délégation de l'Etat.
 - Identifier, labelliser et conventionner les clubs qui alimentent cette filière de haut niveau sont une priorité.
 - Redynamiser la politique de formation des cadres et entraîneurs de NAP qui est déclinante.
 - Réaliser un championnat européen ou mondial dans cette discipline reconnue par le CIO, au cours de l'olympiade.
 - Soutenir les 2 pôles France (Aix en Provence et Rennes).
 - Renforcer de nouveau le développement de l'eau libre.
 - Soutenir les travaux sur la physiologie et sur le matériel liés à la palme (utile à toutes nos disciplines).
- **Haut niveau fédéral sportif des autres disciplines :**
 - Tenter d'obtenir par notre DTN la reconnaissance Haut Niveau de l'Apnée et du Hockey, sur certaines épreuves. Cette campagne est reportée à l'automne 2021 avec de nouveaux critères d'universalité.
 - Améliorer détection et performance sportives. Poursuivre la formation et le perfectionnement des cadres sportifs (juges, arbitres, entraîneurs et moniteurs) dans toutes nos disciplines sportives.
 - Adapter l'encadrement du sport aux nouveaux enjeux de société. La pratique de la plongée libre en fait partie.
 - Consolider le développement et la structuration de la Plongée Sportive en Piscine.
- **Contacteur le Musée national du Sport :**
 - Médiatiser certains de nos sports par des propositions d'exposition temporaire sur la NAP, l'Apnée, le Hockey, etc.
- **Mettre en avant nos athlètes :**
 - Mettre à l'honneur en « direct » et sur les réseaux sociaux, les résultats remarquables de nos championnes et champions. Sans négliger les archives et les prédécesseurs qui ont construit la renommée des disciplines.



Axe 4 : DEVELOPPEMENT DURABLE sous ses trois volets et pratiques éco-responsables.

Notre Fédération est fortement impliquée dans cette démarche depuis 2009. Certains membres de notre équipe y ont contribué activement. Que ce soit à l'échelon local, départemental, régional ou national, nous sommes mobilisés. Notre Fédération soutient la politique de préservation des écosystèmes en eau douce et en milieu marin, la promotion de nos activités de nature comme vecteur de découverte et d'éducation, la valorisation de nos activités dans « l'économie bleue ». La notion de Responsabilité Sociétale des Organismes (RSO) mise en place dans le mouvement sportif par le CNOSF depuis 2019 intègre les enjeux du développement durable dans nos activités en prenant en compte des critères sociaux, économiques, écologiques, éthiques et d'innovation... en lien avec toutes les parties prenantes (bénévoles, salariés, pratiquants, partenaires, prestataires). Cette notion remet davantage l'humain au cœur du dispositif du DD.

- **Volet social :**
 - Renforcer l'esprit d'appartenance fédérale, en laissant la place aux individus et aux clubs pour s'y épanouir dans leurs pratiques tout en développant ce sentiment d'appartenir à une fédération.
 - Participer à la mise en valeur des dimensions sociétales du sport dans tout son environnement. Cet aspect, très large, est facteur d'intégration.
 - Promouvoir le sport pour tous les publics, tous les âges de la vie et tous les territoires.
 - Motiver à la réalisation de conventions scolaires et périscolaires. L'obésité des jeunes due en grande partie à l'addiction aux écrans peut être aidée par la vision du monde subaquatique à travers le masque, avec amélioration de la santé physique et mentale.
 - Mettre en valeur notre richesse culturelle dans les activités subaquatiques.
 - Poursuivre la féminisation des cadres (et des pratiquantes) dans nos pratiques.
 - Développer les actions en faveur des seniors à travers le bien-être et le sport santé (dont le Fit palmes fait partie), la notion même d'Activité Physique Adaptée (APA) du sport santé répond à cette demande.
 - Poursuivre la politique active en matière d'accueil des personnes en situation de handicap.
 - Soutenir les valeurs éthiques du sport et la prévention du dopage.
 - Lutter contre toutes formes de discrimination et de violences dans les activités sportives fédérales.



- Se mobiliser pour fidéliser au mieux nos adhérents.
 - Prévoir un nouveau format pour les RIPE, davantage ouvert vers les publics jeunes non captifs.
 - Aider aux déclinaisons régionales d'opérations dédiées aux jeunes, avec soutien de ces actions financièrement comme cela était le cas il y a plusieurs années et avec une cohérence nationale.
- **Volet économique :**
- Penser en termes de viabilité et durabilité en valorisant l'aspect transversal de nos activités au niveau économique et social.
 - Renforcer les relations avec les directions en charge du Tourisme afin de promouvoir l'action de nos structures dans le cadre de destinations éco-responsables.
 - Passer d'une activité dite de « niche » à une vraie filière des activités subaquatiques dans certains territoires. Cela permet d'autres rapports avec nos institutions.
 - Poursuivre des partenariats de confiance avec le monde socio-économique.
 - Occuper toute notre place dans les leviers de « l'économie bleue », aux côtés des autres activités économiques.
 - Soutenir les mesures territoriales propres à faciliter le développement des activités subaquatiques, propres à mieux appréhender notre poids socio-économique.
 - Elargir le champ partenarial de la fédération en valorisant nos activités qui amènent entre autres aux métiers de la mer. Ainsi mieux communiquer sur notre engagement éco-durable auprès des jeunes à l'école, favoriser la création de sections plongée dans les établissements scolaires, et créer des filières pour les stagiaires universitaires de sciences, d'animation sportive (etc...).
 - Pérenniser la synergie fédérale et la relation secteur professionnel et secteur associatif. Ces deux canaux sont vraiment complémentaires.
 - Rendre plus juste la représentativité du secteur professionnel fédéral, selon les territoires, dans le cadre de ce que permet la loi.
 - Valoriser nos structures fédérales à l'étranger, en particulier par un stand au BOOT de Düsseldorf, afin d'attirer les plongeurs étrangers en France.
 - Réfléchir sur la possibilité d'une TVA à taux intermédiaire pour les entreprises de plongée sportive pratiquant en environnement spécifique, ce qui favoriserait la démocratisation de l'accès aux pratiques sportives subaquatiques, à un moment où le sport est reconnu comme facteur de santé.
 - D'autre part, faire profiter impérativement les clubs associatifs des mêmes avantages financiers fédéraux de la Boutique que ceux des SCA (avoirs sur les produits fédéraux).
- **Volet environnemental :**
- C'est le cœur de métier de notre fédération, nous sommes essentiellement un sport de nature et nous nous devons de la protéger, c'est notre avenir. Sports d'une nature à préserver, et sports d'une nature à vivre.
 - Renouer impérativement la convention cadre avec le ministère de l'Environnement signée en février 2016 pour 3 ans mais non renouvelée !
 - Poursuivre et revivifier la convention avec Longitude 181. Poursuivre la politique du label écosub.
 - Utiliser et largement diffuser à l'échelon club, les outils existants comme le livret des éco gestes du plongeur responsable.
 - Intégrer davantage les outils numériques DORIS et CROMIS pour une meilleure connaissance des espèces et des milieux. Ces outils permettent une implication accrue d'un large public (tels les jeunes de la génération digitale, mais pas seulement) et permettent également une reconnaissance du rôle des plongeurs de la fédération par des institutions scientifiques.
 - Poursuivre notre implication dans les actions environnementales aussi bien en mer qu'en eau douce, en soutien des actions menées localement.
 - Encourager la création des mouillages écologiques permanents sur les sites de plongée réguliers.
 - Donner une seconde vie à nos combinaisons néoprène. Il n'existe pas de filière nationale cohérente de recyclage, mais des initiatives localisées. Participer à une solution responsable, comme d'autres fédérations sportives le font, pour créer de nouveaux objets et de la nature secondaire.
 - En tant que « Sentinelles bleues » nous sommes compétents en matière d'expertise subaquatique, soutenir et valoriser les sciences participatives, soutenir les actions citoyennes de ramassage de déchets, soutenir le suivi de récifs artificiels.
 - Soutenir les implications territoriales dans la stratégie de gestion durable des sites de plongée : nos missions sont d'une importance capitale dans ces domaines. Nous sommes les dépositaires de l'héritage de ce territoire infralittoral.
 - Poursuivre la politique d'avoir un référent national élu chargé du développement durable, épaulé de la chargée de mission salariée fédérale.



Axe 5 : VALORISATION DE NOS STRUCTURES. Bénévoles, Professionnalisation, Stratégie piscines

Le développement de nos clubs associatifs et de nos Sca passe par la facilitation de leur fonctionnement. Depuis l'été 2019, pour nombre de nos structures, ce fut un chemin de croix. Nos associatifs bénévoles veulent de l'aide fonctionnelle au quotidien (juridique, administrative, organisationnelle...). C'est de la responsabilité sociétale de notre Fédération de s'en préoccuper. Les propositions du mouvement sportif CNOSF lors de son congrès du 25/1/2021 met en avant pour la future loi sur le Sport certaines de nos propositions incluses dans notre projet fédéral.

- **Aider nos Clubs :**
 - Mettre en avant le rôle fondamental du bénévolat et sa place dans nos associations qui rassemblent, au quotidien et au plus près des lieux de vie, toute la vitalité éducative de nos activités subaquatiques.
 - Créer à ce titre une rubrique Bénévolat sur notre site web nous semble indispensable.
 - Valoriser ainsi le bénévolat, communiquer sur la valeur ajoutée à un CV par un titre de moniteur ou entraîneur ou de bénévole participant activement à des événements de grande envergure.
 - Préparer l'évolution du système associatif dans le champ du sport car de nouveaux modèles économiques, juridiques, sociétaux se mettent en place depuis 2019, soutenus par l'Etat et par le CNOSF. Formes d'organisation relevant de l'Economie Sociale et Solidaire. (société coopérative d'intérêt collectif, référence : scic.sports.gouv.fr).
 - Développer l'engagement associatif et inter générationnel, cet engagement de responsable associatif peut bénéficier du CEC, Compte d'Engagement Citoyen créé en 2017 (dispositif de l'Etat destiné à valoriser cet engagement et qui permet de bénéficier de droit à formations). Les bénévoles peuvent déclarer les heures effectuées dans leurs associations et le valider à travers leur CEC.
 - Encourager la formation des dirigeants et aider à construire un projet de développement associatif.
 - Aider à établir une demande de subventions, en particulier établissement d'un « budget projet », avec élaboration des argumentaires, identification de la rubrique éligible de l'ANS Agence Nationale du Sport.
 - Proposer des statuts types directement exploitables à destination des clubs, en loi 1901 et en droit local.
- **Collaborer avec nos Sca :**
 - Renforcer toujours la synergie et la complémentarité entre nos secteurs fédéraux associatifs et commerciaux.
 - Débattre et avancer statutairement sur la représentation des Sca sur le plan du poids électoral dans les limites réglementaires ministérielles de 20%, ce qui ne change rien sur le plan national mais a de l'importance pour la vie de certaines régions littorales.
 - Poursuivre la réunion annuelle du représentant national des Sca avec les représentants régionaux.
 - Informer sur la professionnalisation des pratiques et mieux intégrer nos brevets fédéraux dans le dispositif des diplômes professionnels.
 - Accompagner au mieux nos structures lors des contrôles en mer en sensibilisant nos organismes de contrôle sur l'application des changements de réglementation et sur une meilleure compréhension des directives nationales (accueil des stagiaires pédagogiques par exemple parfois mal perçu).
- **Aider à la Professionnalisation de nos diplômes fédéraux :**
 - Trouver des solutions pratiques à l'instar du CQP (Certificat de Qualification Professionnelle des moniteurs fédéraux de voiles de la FFV). Possibilité à partir du MF1 d'avoir ainsi une activité rémunérée sous l'autorité d'un brevet d'état et seulement en période de vacances scolaires (exemple de la voile). Quitte à porter une réflexion sur l'environnement spécifique (Zone 0-20m).
 - Faciliter la passerelle à travers le BPJEPS Loisirs tous publics pour l'obtention des UC1 et UC2, dans nos territoires. Ceci répond à un vrai besoin identifié. Il existe une demande de nos moniteurs fédéraux, de plus il y a un vrai manque de diplômes d'état et nos Sca sont demandeuses.
- **Dynamiser Licences, ATP et Brevets :**
 - Intégrer d'autres formes de licence (prévu depuis mai 2017 dans nos statuts), une réflexion sera à mener sur la licence pour le public outremer, sur la licence période estivale, voir sur une licence sport santé.
 - Poursuivre la politique de développement des autres types de participation (ATP) et des brevets.
 - Dynamiser l'image de la FFESSM en modernisant l'enseignement de nos brevets de plongeurs au travers de plateformes de e-learning à disposition.
 - Savoir se remettre en cause dans certains brevets. La perte continue des brevets de cadres GP et MF1 depuis 6 ans en plongée scaphandre doit nous interpeller sérieusement.
 - Introduire ainsi du contrôle continu dans certains cursus de formation de cadres comme le GP.
 - Réfléchir d'une part comment alléger le cursus MF1 et d'autre part à la possibilité de création d'un module MF1plus (enseignement profond comme pour le DE E3 avec le CC Certificat Complémentaire). Ce MF1plus ne serait pas un formateur de cadres mais pourrait enseigner ainsi au-delà de 40m.
- **Enrichir l'Inventaire des Piscines :**
 - Dans cette stratégie d'équipement, vu la situation de vétusté du parc national actuel, poursuivre et enrichir le dossier piloté par la Direction Technique Nationale sur les préconisations en matière d'aménagements des locaux et sites destinés à la plongée et aux sports subaquatiques. En particulier sur tous les projets de reconstruction ou création d'équipements aquatiques (piscines et fosses). Ce déficit d'équipements génère des difficultés d'accès aux installations sportives pour nombre de nos clubs.



Axe 6 : COMMUNICATION en prise avec nos réalités

La galère de l'informatique fédérale et le changement douloureux de gestion et restructuration de la base de données ont des conséquences financières majeures pour l'olympiade à venir. Ceci va réduire les investissements, nous devons ainsi davantage penser à une réorientation sur la manière d'utiliser nos moyens de communication. Les nouveaux outils informatiques récents, vu les retours du terrain, n'ont pas non plus vraiment allégé les contraintes de nos clubs. Nous devons garder cet objectif de simplification et soulagement de nos bénévoles.

- **Notre revue Subaqua et nos réseaux sociaux :**
 - Davantage valoriser la découverte de nos destinations locales dans Subaqua.
 - Mettre en avant des grands événements régionaux, voire aussi les actions remarquables locales, sur le Web national, Facebook national, Instagram et la revue Subaqua. Ces moyens de communication ne sont pas à réserver exclusivement aux actualités nationales et présidentielles.
 - Réaliser des campagnes d'abonnement sponsorisé de Subaqua par Facebook et Instagram, pour atteindre un public non licencié passionné du monde sous-marin.
 - Développer la version numérique du magazine de presse en complément de la revue papier, via l'application numérique enrichie sur smartphone et tablette.
 - Poursuivre la valorisation de toutes les Bases Fédérales.
- **Soutenir nos OD et Clubs (associatifs et sca) :**
 - Réaliser un sondage fédéral auprès des responsables de clubs pour mieux connaître leurs attentes en termes de simplification.
 - Mettre de nouveau gratuitement à disposition l'abécédaire Plongée niveau 1 pour nos structures.
 - Réaliser un livret A5 de communication (numérique et papier) destiné aux institutionnels et collectivités présentant notre Fédération, qui puisse être utilisable par nos OD et nos Clubs vis-à-vis de leurs propres collectivités. Cet outil devra être facilement modifiable pour répondre aux besoins et rester d'actualité.
- **Renforcer le lien entre la Fédération, ses encadrants et ses licenciés pratiquants.**
 - Les fidéliser directement avec de nouveaux supports de communication dédiés et un contenu pratique, pertinent et ciblé sur les besoins et les attentes de chacun de ces publics.
 - Faciliter l'accès et la diffusion d'outils pédagogiques innovants (existants ou à créer), tel que des mini vidéos sur des gestes techniques, des présentations interactives, des schémas animés...
- **Accroître notre présence dans les réseaux sociaux et dans la presse.**
 - Définir de façon pertinente un vrai plan média et une stratégie social-média pour gagner en visibilité.
 - Développer notre audience par des campagnes Facebook et Instagram, avec ciblage affiné afin d'atteindre un public non licencié passionné par le monde subaquatique.
 - Communiquer dans des revues presse autres que la nôtre. En dehors du monde sous-marin : communiquer sur la NAP, le Hockey subaquatique, l'Apnée ... dans la revue de la FFN (Fédération Française de Natation).
- **Rechercher un mécénat** de façon pérenne en particulier pour le Handisub et le Sport Santé.



La mise en pratique réelle de nos six axes de développement permettra de créer ce renouveau attendu par tant de clubs et d'OD. Nous nous y engageons. « Agir ensemble pour une Fédé forte et ouverte ». www.ffessm2021.fr

« Là où se trouve une volonté, il existe un chemin » (Winston Churchill)

« La vérité de demain se nourrit de l'erreur d'hier » (Antoine de St Exupéry)

« Mettons en commun ce que nous avons de meilleur et enrichissons nous de nos différences » (Paul Valéry)